JurisCampus
Institut de formation professionnelle

CNCEF
L'organisation professionnelle des experts-financiers

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

CNCEF - https://2023.cncef.mesformations.fr/
Tél. : 01 56 26 06 01 – formations@cncef.org

JURISCAMPUS
Tél. : 05 62 88 28 43 - servicecommercial@juriscampus.fr

JurisCampus plus qu'une formation, un métier

Institut de formation professionnel, JurisCampus est l'organisme de référence en gestion de patrimoine.
Depuis sa création en 2004, les équipes de JurisCampus mettent toute leur expertise au service de professionnels de la finance, de l'immobilier et de l'assurance. JurisCampus leur donne ainsi l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, faire reconnaitre leurs expériences professionnelles et les aide à respecter leurs obligations légales en matière de formation.

Au cœur des réalités des métiers de la gestion patrimoniale, JurisCampus collabore avec les associations professionnelles reconnues AMF et des partenaires intentionnels comme la Fédération Nationale Droit du patrimoine. Pour créer ses programmes de formation, JurisCampus associe l'expertise des universitaires aux pratiques terrains des professionnels.

Des formations reconnues

Pour vous accompagner tout au long de votre vie professionnelle, JurisCampus vous propose des formations qualifiantes et diplômantes de niveau Bac à bac+5. Reconnu par l'État et plusieurs organisations professionnelles, JurisCampus vous offre l'opportunité de répondre aux exigences d'obtention des statuts CIF, IOBSP, IFP et IAS ainsi que la Carte T et la CJA.

Nous nous engageons à vous guider et vous permettre de devenir de véritables experts de la gestion de patrimoine.

Une pédagogie innovante : le E-learning

Conscient du désir des professionnels de conjuguer vie professionnelle, vie personnelle et formation, nous pouvons dispenser tous nos programmes en E-learning (par internet). Nos formations sont également ponctuées par des regroupements physiques animés par des professionnels experts favorisant l'échange et le partage, aspect fondamental de la réussite d'un programme de formation à distance.

Plus qu'une formation, JurisCampus permet l'accès aux métiers du patrimoine et de la finance : Conseiller en gestion du patrimoine, Agent immobilier, Courtier en assurance, Courtier en financements participatifs, Conseiller en Investissements Financiers.

Toutes nos formations sont accessibles à partir de 20 € et immédiatement après l'achat en ligne.

Et ce jusqu'au 31/12 de l'année en cours pour les formations annuelles continues et 180 jours pour les livrets de formation.

Ressources Handicap Formation (RHF)

Pourquoi ?

- Un service pour sécuriser les parcours de formation des personnes en situation de handicap en co-construisant des solutions d'aménagements.
- Un service pour accompagner les organismes de formation et les CFA à répondre à leur obligation d'accessibilité et d'aménagement des parcours de formation des stagiaires (ou apprentis) en situation de handicap.
- Un service pour aider les prescripteurs de formation à anticiper les besoins de compensation du handicap en amont de l'entrée en formation des personnes en situation de handicap.

Pour qui ?

- Ce service peut être mobilisé pour des demandeurs d'emploi, des salariés ou des alternants ayant une reconnaissance administrative de leur handicap. Ce service peut être sollicité par :
  - les prescripteurs de formation;
  - les organismes de formation;
  - les personnes en situation de handicap
- Un prérequis : le projet de formation de la personne doit être validé par le conseiller à l'emploi.
- Un impératif : les personnes sollicitant la RHF restent acteurs de la démarche de coconstruction des solutions de compensation du handicap.

Comment solliciter la RHF ?

Pour solliciter le service, poser une question ou en savoir plus, contactez :

- Référent Handicap JurisCampus : Amandine Faure - 05 62 88 28 43 - contact@juriscampus.fr
- L'Agefiph : https://www.agefiph.fr/

Table des matières

CIF – Formations et Packs **9**
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 10
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h 1
IMMO – Formations et Packs **2**
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Mandataire immobilier 1
Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack IMMO - Loi ALUR - Réglementation et garantie loyers impayés 1
Pack Immo - Loi Alur - 14h - Activités immobilières et réglementation 1
Pack Immo - Loi Alur - 14h - Patrimoine immobilier 1
Pack Immo - Loi Alur - 10h - Location immobilière 1
Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h 1
Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires 1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients 1
Les stratégies patrimoniales sociétaires 1
Cartographie des risques de blanchiment 1
Cartographie des risques de corruption 1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes) 1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes) 1
Programme conformité antiblanchiment 1
Programme conformité anticorruption 1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision 1
L'assurance emprunteur 1
Le pacte dutreil 1
Les clés de la communication digitale 1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables 1
Motiver ses collaborateurs 1
Investissement et transmission via une SARL familiale 1

Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations 1
Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 1
La LCB-FT dans le secteur immobilier 1
La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables 1
Le crédit immobilier 1
Le mandat en matière de vente immobilière 1
Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding 1
L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier 1
Assurance garantie loyers impayés 1
IAS – Formations et Packs 2
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Formation finance numérique 1
Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de biens 1
Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de personnes 1
Allocations, fiscalité et succession en finance numérique 1
Les acteurs de la finance numérique 1
Les instruments de la finance numérique 1
Les opérations de la finance numérique 1
Assurances et construction 1
Cartographie des risques de blanchiment 1
Cartographie des risques de corruption 1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes) 1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes) 1
La désignation et les droits du bénéficiaire 1
L'assurance homme clé 1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients 1
Les stratégies patrimoniales sociétaires 1
Programme conformité antiblanchiment 1
Programme conformité anticorruption 1
Traitement fiscal et social de l'assurance vie 1

Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie 1
Assurance multirisques habitation 1
Assurance responsabilité civile professionnelle 1
Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargnes retraite ? 1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision 1
Finance durable : les préférences de durabilité du client 1
Investissement et transmission via une SARL familiale 1
L'assurance complémentaire santé 1
L'assurance emprunteur 1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables 1
Le pacte dutreil 1
L'épargne retraite et la loi PACTE : Le PER et les mesures associées 1
Les biais cognitifs en allocation d'actifs 1
Les clauses bénéficiaires complexes 1
Les clés de la communication digitale 1
Motiver ses collaborateurs 1
Assurance décès 1
Assurance garantie loyers impayés 1
Assurance obsèque 1
Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance 1
Assurances et animaux (chiens, chats et NAC) 1
Démarchage bancaire et financier 1
Finance durable : se repérer dans les différents labels 1
La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables 1
La LCB-FT dans le secteur de l'assurance 1
La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance) 1
Les assurances des risques d'entreprise 1
IOBSP – Formations et Packs 2
Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 3
Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Formation finance numérique 1
Mandataire immobilier 1

Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA 1
Pack IOBSP - 8h - activités crédit immobilier et crédit consommation 1
Pack IOBSP - 7h - activité crédit immobilier 1
Allocations, fiscalité et succession en finance numérique 1
Les acteurs de la finance numérique 1
Les instruments de la finance numérique 1
Les opérations de la finance numérique 1
Cartographie des risques de blanchiment 1
Cartographie des risques de corruption 1
Crédit à la consommation : les documents standardisés et obligatoires 1
Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires 1
Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes) 1
Détection des risques de corruption (enquêtes internes) 1
Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients 1
Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur 1
Les différents crédits aux professionnels 1
Les entreprises en difficulté : faire face aux difficultés de son débiteur professionnel 1
Les stratégies patrimoniales sociétaires 1
Programme conformité antiblanchiment 1
Programme conformité anticorruption 1
Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision 1
Finance durable : les préférences de durabilité du client 1
Investissement et transmission via une SARL familiale 1
L'assurance emprunteur 1
Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables 1
Le pacte dutreil 1
Les biais cognitifs en allocation d'actifs 1
Les garanties et le droit des entreprises en difficulté 1
Crédit consommation : les mesures de la loi Lagarde et les garanties 1
Démarchage bancaire et financier 1
Finance durable : se repérer dans les différents labels 1
L'affacturage 1
Le crédit immobilier 1

Le regroupement de crédit 1
Les garanties en matière de crédit 1
Les taux d'intérêt et les taux d'usure 1
Regroupement de crédit et information de l'emprunteur 1
Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding 1
Crédit consommation et information de l'emprunteur 1
La typologie des services de paiement 1
Le crédit consommation 1
Les droits de la clientèle en matière de services de paiement 1
Formations Métiers 2
Les fondamentaux du métier de CGP 3
Mandataire immobilier 1
Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF 1
AMF 2
Livret CIF (ORIAS) et examen AMF* 3
Examen AMF* - Formation 1
Examen AMF Finance Durable* - Formation 1
FINANCE NUMERIQUE 2
Formation finance numérique 3
Les acteurs de la finance numérique 1
Les instruments de la finance numérique 1
Les opérations de la finance numérique 1
Les parcours diplômants JurisCampus 2

CIF – Formations et Packs

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **34 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **24 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 7 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7			

Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6032.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
- ✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;

- Justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux obligations de formation annuelle continue.

Programme

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

IMMO – Formations et Packs

Formation

Durée : **34 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 27 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **24 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

Mandataire immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;

- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;

- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.

Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo

- L'investissement immobilier 3h Immo

- L'acquisition de la propriété 2h Immo

- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP

- L'environnement fiscal 3h Immo - IOSBP

- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Eligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 17 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **14 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

Pack IMMO - Loi ALUR - Réglementation et garantie loyers impayés

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5808.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Réglementation, Immobilier**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;

- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra être titulaire de la carte professionnelle mention :

- Transactions sur immeubles et fonds de commerce

- Gestion immobilière

- Syndic de copropriété

- Marchand de listes

Programme

I) Développer la performance commerciale

II) Assurance garantie loyers impayés

III) La LCB-FT dans le secteur immobilier

IV)L'agent immobilier : obligation d'information et devoir de conseil

V) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?

VI) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **14 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

Pack Immo - Loi Alur - 14h - Activités immobilières et réglementation

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6093.html

- **Catégorie(s) :**
  - **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **Thématique(s) : LCB-FT, Activité immobilière**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en place une cartographie des risques de corruption ;

- connaitre les règles de la LCB-FT et de la réglementation environnementale ;

- maitriser le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables ;

- découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire de la gestion immobilière ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)La LCB-FT dans le secteur immobilier

II)Cartographie des risques de corruption

III)L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier

IV)Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

V)Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **14 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		

Pack Immo - Loi Alur - 14h - Patrimoine immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6092.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Vente immobilière**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles fiscales (IR/IS) de la SCI et des plus-value immobilières ;

- connaitre les règles de la réglementation environnementale et du contrat de vente immobilière ;

- connaitre le fonctionnement du syndic du copropriété.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire de la gestion immobilière ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)La SCI : le match IR/IS

II)Quel est le régime des plus-values immobilières ?

III)Le syndic de copropriété

IV)L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier

V)Le contrat de vente immobilière classique

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **10 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	10		

Pack Immo - Loi Alur - 10h - Location immobilière

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6091.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 10 heures**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Gestion immobilière**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les règles de la réglementation environnementale ;

- maitriser les règles de l'assurance garantie loyers impayés et des revenus fonciers ;

- maitriser les clés de la communication digitale.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire de la gestion immobilière ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Assurance garantie loyers impayés

II)Les clés de la communication digitale

III)Les revenus fonciers et le traitement des déficits

IV)L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		

Pack Déontologie du professionnel de l'immobilier - 4h

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5107.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- identifier les personnes soumises au Code de Déontologie ;

- connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles ;

- connaître la règlementation afférente aux discriminations en matière immobilière.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle.

Programme

I) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? - 2 Heures

Les professionnels concernés

Le contenu du code de déontologie

Le contrôle du respect des règles de déontologie

II) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2 Heures

Introduction

Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires

Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires

Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		4

Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4517.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit immobilier, Crédits aux particuliers**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit immobilier.

Programme

I) La fiche d'information standardisée européenne

II) L'offre de prêt

III) Les autres informations à fournir à l'emprunteur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Patrimoine privé et professionnel**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maitriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I. Règles générales du mandat de protection future

A) La conclusion du mandat de protection future

B) Mise en œuvre du mandat de protection future

C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future

II. Protéger son client

III. Se protéger soi-même

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Les stratégies patrimoniales sociétaires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de blanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de corruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de corruption ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption

II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption

A) La définition légale

B) La définition de l'AFA

III) La méthodologie générale de la cartographie

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déclaratives à TRACFIN

A) Objet de la déclaration

B) Portée de la déclaration

C) Sanction du défaut de déclaration

II) L'enquêtes interne / risque opération

A) Les sources de déclenchement d'une alerte

B) Les étapes de l'enquêtes internes

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de corruption (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?

II) Le cadre juridique de l'enquête interne

III) L'enquête interne

A) Les stratégies d'enquêtes

B) Les questions axiales de l'enquête

C) L'entretien

D) La légalité des preuves

E) Le rapport pénal

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité antiblanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

A) L'infraction d'origine

B) Le produit de l'infraction

C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

A) L'engagement de la direction

B) Evaluation des risques

C) Politiques et procédures

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité anticorruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et intérêts du programme de conformité

II) Les sources du programme de conformité

III) L'objet du programme de conformité

IV) Le contenu du programme de conformité

V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Relation client,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

I) La phase de découverte client

II) La phase d'argumentation

III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

L'assurance emprunteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le pacte dutreil

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les règles du pacte Dutreil.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les différents montages

II) Application concrète

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

Les clés de la communication digitale

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5528.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Relation client,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les leviers de la communication digitale ;

- Mettre en place une stratégie de communication digitale ;

- Rédiger un contenu de communication digitale.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Les différents leviers de la communication digitale

II)La stratégie de communication

III)Le contenu de la communication digitale

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;

- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La notion d'incapacité

II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux

III) La classification des actes patrimoniaux

IV) Les acteurs de la protection

V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

Motiver ses collaborateurs

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5573.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **RH Management**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes permettant de motiver ses collaborateurs.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les deux types de motivation : intrinsèque vs extrinsèque

II) Le sentiment de justice organisationnelle au cœur de la motivation

III) La reconnaissance : levier puissant de la motivation

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Investissement et transmission via une SARL familiale

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le mécanisme de la SARL de famille

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4828.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître la règlementation afférente aux discriminations en matière immobilière.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vi

Programme

Introduction

I) Le constat de l'existence de pratiques discriminatoires

II) Les outils pour lutter contre les pratiques discriminatoires

III) Les sanctions encourues en cas de pratiques discriminatoires

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ?

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3207.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- identifier les personnes soumises au Code de Déontologie ;

- connaître les règles déontologiques auxquelles sont soumis les professionnels de l'immobilier concernés ainsi que les moyens de contrôle du respect de ces règles.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en matière de professions réglementées et de déontologie professionnelle ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vi

Programme

I) Les professionnels concernés

II) Le contenu du code de déontologie

IV) Le contrôle du respect des règles de déontologie

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

La LCB-FT dans le secteur immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4829.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;

- connaitre les apports de la 5ème directive LCB-FT ;

- mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;

- procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir des connaissances sur la réglementation professionnelle applicable aux professionnel

Programme

Introduction

I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive

II) Les obligations de vigilance

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4528.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers,**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les spécificités liées à la gestion de patrimoine applicables aux personnes dites vulnérables.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le cadre légal et les intervenants

II) Les mécanismes de protection et de prévoyance des personnes vulnérables

III) La constitution de revenu au profit des personnes vulnérables

IV) La gestion du patrimoine immobilier des personnes vulnérables

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

Le crédit immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3211.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de la publicité relative à une offre de prêt et de l'offre de prêt ;

- maîtriser les obligations résultant du contrat de prêt immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le périmètre d'application du dispositif protecteur

II) Les obligations précontractuelles du prêteur

III) L'exécution du contrat de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

Le mandat en matière de vente immobilière

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3272.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Vente immobilière,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique spécifique du mandat en matière de vente immobilière (parties, forme, pouvoirs du mandataire, effets ...).

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La formation du contrat de mandat

II) Le contenu du mandat

III) Les effets du mandat

IV) La cessation du contrat

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4098.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les principes des montages LBO (Leverage Buy Out).

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Présentation générale

II) Application concrète

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		

L'impact de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5560.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Vente immobilière, Location immobilière,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier ;

- Maîtriser les impacts de la réglementation environnementale dans le secteur de l'immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La réglementation environnementale dans l'immobilier

II) Les conséquences sur l'investissement immobilier

III) La finance verte et l'immobilier

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

Assurance garantie loyers impayés

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5809.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le mécanisme de l'assurance garanties loyers impayés.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

Section 1. L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI

Section 2. La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)

IAS – Formations et Packs

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **34 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 27 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **24 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

Formation finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser l'environnement de la finance numérique ;

- connaitre les instruments et les acteurs de la finance numérique ;

- maitriser les opérations liées à la finance numérique ;

- connaitre les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique

- La Blockchain

- La finance décentralisée (DeFi)

- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons

  Les exchanges centralisés et décentralisés

  Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

- Les intermédiaires en biens divers

3/ Les opérations de la finance numérique (5h)

- Les services sur actifs numériques
- Les méthodes de financement : ICO
- Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
- La sécurisation des opérations

4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)

- Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
- Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
- Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
- Fiscalité PP et PM
- La succession

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 17 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 15 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	

Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de biens

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6090.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**

✓ **Thématique(s) : Assurance de biens**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles des assurances construction, multirisques habitations, des risques d'entreprise ;

- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire lié à l'assurance

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Assurance multirisques habitation

II)Cartographie des risques de blanchiment

III)Les assurances des risques d'entreprise

IV)Assurance garantie loyers impayés

V)Assurances et construction

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **15 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		15	

Pack DDA/IAS - 15h - Assurance de personnes

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6089.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**

✓ **Thématique(s) : Assurance de personne, Prévoyance, LCB-FT**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le calcul des plafonds des plans d'épargne retraite et des mécanismes de prévoyance pour les chefs d'entreprise ;

- savoir aborder la question des préférences de durabilité avec son client ;

- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment ;

- connaitre les spécificités d'une assurance vie en présence d'une personne vulnérable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire lié à l'assurance

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie

II)La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance)

III)Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargnes retraite ?

IV)Finance durable : les préférences de durabilité du client

V)Cartographie des risques de blanchiment

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Allocations, fiscalité et succession en finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5928.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients

Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients

Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?

Fiscalité PP et PM

La succession

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les acteurs de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les acteurs de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les exchanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les instruments de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les instruments de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée (DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les opérations de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les opérations liées à la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

Assurances et construction

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5551.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **IARD,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les principes de la responsabilité en matière de construction ;

- Connaître les mécanismes assurantiels en matière de construction.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La responsabilité en matière de construction

II) Le mécanisme assurantiel en matière de construction

A) Assurance responsabilité civile (RC) décennale

B) Assurance dommage-ouvrage

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de blanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de corruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de corruption ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption

II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption

A) La définition légale

B) La définition de l'AFA

III) La méthodologie générale de la cartographie

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déclaratives à TRACFIN

A) Objet de la déclaration

B) Portée de la déclaration

C) Sanction du défaut de déclaration

II) L'enquêtes interne / risque opération

A) Les sources de déclenchement d'une alerte

B) Les étapes de l'enquêtes internes

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de corruption (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?

II) Le cadre juridique de l'enquête interne

III) L'enquête interne

A) Les stratégies d'enquêtes

B) Les questions axiales de l'enquête

C) L'entretien

D) La légalité des preuves

E) Le rapport pénal

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

La désignation et les droits du bénéficiaire

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_2678.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Assurance vie,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les modalités de désignation d'un bénéficiaire en matière d'assurance vie,

- connaitre les droits du bénéficiaire d'une assurance vie.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Désignation du bénéficiaire

II) Acceptation et renonciation du bénéfice

III) La cession du bénéfice

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

L'assurance homme clé

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4518.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre le mécanisme de l'assurance homme clé ;

- connaître les caractéristiques et les garanties de l'assurance homme clé.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le mécanisme de l'assurance homme clé

II) Les garanties de l'assurance homme clé

III) La mise en œuvre de l'assurance homme clé

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Patrimoine privé et professionnel**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maitriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I. Règles générales du mandat de protection future

A) La conclusion du mandat de protection future

B) Mise en œuvre du mandat de protection future

C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future

II. Protéger son client

III. Se protéger soi-même

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Les stratégies patrimoniales sociétaires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité antiblanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

A) L'infraction d'origine

B) Le produit de l'infraction

C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

A) L'engagement de la direction

B) Evaluation des risques

C) Politiques et procédures

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité anticorruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et intérêts du programme de conformité

II) Les sources du programme de conformité

III) L'objet du programme de conformité

IV) Le contenu du programme de conformité

V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	

Traitement fiscal et social de l'assurance vie

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_2682.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Assurance vie,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les bases permettant d'apprécier les charges limitant la valeur dont le souscripteur ou le bénéficiaire dispose effectivement lors d'un rachat ou du dénouement du contrat d'assurance vie ;

- connaître la meilleure stratégie possible en termes de rachat ou de versement des primes.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Fiscalité des primes

II) Fiscalité des produits

III) Assurance vie et IFI

IV) Assujettissements de la garantie décès

V) Les prélèvements sociaux

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

Approche pratique : personne vulnérable et assurance vie

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5545.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Assurance vie,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Appréhender les particularités de l'assurance vie en présence d'un souscripteur ou d'un bénéficiaire majeur protégé.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Hypothèse : Souscription ou désignation d'un bénéficiaire majeur protégé

I) Le contrat souscrit par le majeur protégé

II) La clause bénéficiaire testamentaire

III) L'hypothèse du majeur protégé bénéficiaire

IV) Assurance-vie souscrite par un majeur vulnérable

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

Assurance multirisques habitation

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5553.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **IARD,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les mécanismes de l'assurance multirisques habitation ;

- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations légales d'assurance

II) Les obligations d'information et de conseil de l'assureur

III) Les différentes garanties de l'assurance multirisques habitation

IV) L'indémnisation et le coût

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

Assurance responsabilité civile professionnelle

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5550.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite, Gestion du Patrimoine Professionnels**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance RC pro ;

- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Notion d'assurance RC pro

II) Quelles sont les garanties et les exclusions de l'assurance RC pro

III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

Comment calculer les plafonds de versements sur les plans d'épargnes retraite ?

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5557.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les règles fiscales de déductibilité et de calcul des plafonds pour les plans d'épargne retraite ;

- Calculer la déduction d'impôt en matière de plans d'épargne retaite.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les versements déductibles

II) Le calcul du plafond

A) Pour les salariés

B) Pour les TNS

C) Mutualisation des plafonds entre conjoints

D) Report de plafond non utilisé

III) Le calcul de la déduction d'impôt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Relation client,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

I) La phase de découverte client

II) La phase d'argumentation

III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

Finance durable : les préférences de durabilité du client

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5569.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Produits financiers, Finance durable,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- prendre en compte les préférences de durabilité du client ;

- maitriser la réglementation liée à la communication et à la commercialisation des produits finance durable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les informations disponible pour le conseiller (comment lire les documents SFDR)

II) Le déroulement questionnaire client (les differents types de questions)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Investissement et transmission via une SARL familiale

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le mécanisme de la SARL de famille

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **3 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

L'assurance complémentaire santé

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4209.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
  - **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- ✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- déterminer l'articulation entre le régime de santé obligatoire et celui de l'assurance complémentaire santé ;

- connaître les caractéristiques de l'assurance complémentaire santé ;

- déterminer les critères pour mettre en place un contrat responsable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance santé complémentaire

II) Les contrats responsables

III) Les conditions de souscription et de tarification

IV) Les garanties et les exclusions

V) Les prestations

VI) Les modes de règlement

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

L'assurance emprunteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;

- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La notion d'incapacité

II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux

III) La classification des actes patrimoniaux

IV) Les acteurs de la protection

V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le pacte dutreil

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les règles du pacte Dutreil.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les différents montages

II) Application concrète

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

L'épargne retraite et la loi PACTE : Le PER et les mesures associées

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4482.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les règles relatives à l'épargne retraite mises en place par la loi PACTE.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Quelques chiffres sur la retraite en France

II) Les objectifs de la loi PACTE

III) La loi PACTE : un nouveau plan d'épargne retraite, le PER

IV) Traitement fiscal et social du PER

V) Nouveau régime des contrats retraite à prestations définies

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

Les biais cognitifs en allocation d'actifs

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5579.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principaux biais cognitifs et leur impact en allocation d'actif.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en allocation d'actif ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

INTRODUCTION

SECTION 1. le biais de confirmation

SECTION 2. le biais de Momentum

SECTION 3. le biais d'aversion au risque

SECTION 4. le Biais de disposition

SECTION 5. le biais d'excès de confiance en soi

SECTION 6. le biais de status quo

CONCLUSION GENERALE

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	

Les clauses bénéficiaires complexes

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5555.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Assurance vie,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les mécanismes de rédaction de clause bénéficiaire dans des situations complexes ;

- Comprendre les clauses bénéficiaires complexes.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Adaptations des clauses aux situations particulières

A) La prise en compte des familles recomposées

B) Vulnérabilité

C) Anticipation du mariage ou du divorce

II) La rédaction des clauses complexes

A) Clause bénéficiaire démembrée

B) Les clauses à option

III) Conseils sur la localisation et la temporalité de la clause

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

Les clés de la communication digitale

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5528.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Relation client,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les leviers de la communication digitale ;

- Mettre en place une stratégie de communication digitale ;

- Rédiger un contenu de communication digitale.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Les différents leviers de la communication digitale

II)La stratégie de communication

III)Le contenu de la communication digitale

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	

Motiver ses collaborateurs

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5573.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **RH Management**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les mécanismes permettant de motiver ses collaborateurs.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les deux types de motivation : intrinsèque vs extrinsèque

II) Le sentiment de justice organisationnelle au cœur de la motivation

III) La reconnaissance : levier puissant de la motivation

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

Assurance décès

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5549.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance décès ;

- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les mécanismes de l'assurance décès

II) Les garanties couvertes : principes et exclusions

III) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

Assurance garantie loyers impayés

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5809.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Location immobilière**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le mécanisme de l'assurance garanties loyers impayés.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

Section 1. L'assurance en couverture des loyers impayés dite GLI

Section 2. La "garantie" VISALE (Visa pour le logement et l'Emploi)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

Assurance obsèque

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5548.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les mécanismes et les garanties couvertes par l'assurance obsèque ;

- Conseiller et informer son client dans le respect de la réglementation en vigueur ;

- Comparer l'assurance obsèque et décès.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les mécanismes de l'assurance obsèque

II) Distinction et complémentarité avec l'assurance décès

III) Les garanties couvertes : principes et exclusions

IV) Les devoirs de conseil et d'information de l'assureur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5554.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions de prévoyance, d'accident de la vie et de dépendance ;

- Connaître les mécanismes assurantiels liés à la prévoyance, aux accidents de la vie et à la dépendance.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Notion prévoyance, accident de la vie, dépendance

II) Les assurances prévoyance, accident de la vie et dépendance

III) Les garanties couvertes

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

Assurances et animaux (chiens, chats et NAC)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5547.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :** **IARD,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différentes garanties et exclusions en matière d'assurance pour animaux ;

- Appréhender les facteurs impactants le coût d'une assurance pour animaux.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les garanties et les exclusions

A) La couverture de la responsabilité civile

B) La couverture de la mortalité

C) La couverture santé

II) Le coût des assurances pour animaux

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

Démarchage bancaire et financier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3279.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître précisément le périmètre de la réglementation relative au démarchage bancaire et financier ainsi que les personnes habilitées à l'exercer et ses conditions d'exercice ;

- appréhender les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client et les sanctions encourues en cas de non-respect de celles-ci.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir une connaissance générale de l'activité de démarchage et des secteurs bancaire et financier ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les conditions d'accès à l'activité de démarchage bancaire et financier

II) Les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

Finance durable : se repérer dans les différents labels

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5570.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance durable,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- distinguer les différents labels proposés en matière de finance durable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

- la notion de durabilité

- le concept de finance durable

- la mise en place du cadre réglementaire européen

- la commercialisation des produits financiers durables

I/ A la recherche de signes distinctifs

- état des lieux = profusion d'offres de produits « ESG » ou « ISR » ou « durables »

- difficultés à distinguer ce qui est durable de ce qui ne l'est pas

- le danger de la communication autour des intitulés des fonds

- la concurrence des non labels (articles « 8 » et « 9 » SFDR)

- la grande quantité de labels présents sur le marché domestique comme international

- concurrence entre les labels

II/ A la recherche du label pertinent

- les détenteurs des labels : critère pertinent ?

- le référentiel du label : cœur du système

- les exclusions

- la méthodologie

- la révision

- la gouvernance

Conclusion : les labels permettent-ils d'orienter l'épargne vers les fonds durables ?

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2	2	

La gestion de patrimoine et les personnes vulnérables

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4528.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers,**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les spécificités liées à la gestion de patrimoine applicables aux personnes dites vulnérables.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le cadre légal et les intervenants

II) Les mécanismes de protection et de prévoyance des personnes vulnérables

III) La constitution de revenu au profit des personnes vulnérables

IV) La gestion du patrimoine immobilier des personnes vulnérables

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

La LCB-FT dans le secteur de l'assurance

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4830.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : LCB-FT, réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le dispositif de LCB-FT et les obligations de vigilance en découlant ;

- connaitre les apports de la 5ème directive LCB-FT ;

- mettre en place les procédures et contrôles internes indispensables au respect de ces obligations ;

- procéder à une classification des risques et à une détection des anomalies.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

I) Cadre réglementaire à l'issue de la 5ème directive

II) Les obligations de vigilance

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

La protection sociale du chef d'entreprise (prévoyance)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5054.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Prévoyance-Retraite,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre les mécanismes de prévoyance pour les dirigeants.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) L'audit préalable de la situation du dirigeant suivant son régime

II) Les outils de prévoyance mobilisables pour le dirigeant (TNS et assimilié salarié)

A) La souscription d'une prévoyance de santé

B) Les contrats de prévoyance retraite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	

Les assurances des risques d'entreprise

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4203.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :** **IARD,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les principales assurances liées aux risques d'entreprises.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La responsabilité civile des mandataires sociaux

II) Les risques industriels

III) La responsabilité civile professionnelle

IV) Les pertes d'exploitation

IOBSP – Formations et Packs

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **34 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6077.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

XI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 27 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack 2024 -Formation IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6100.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Non discrimination : 2 heures**
- **IMMOBILIER/LOI Alur : Déontologie 2 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Fiscalité, Réglementation, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier : l'interdiction des discriminations - 2h Immo déontologie non discrimination

II) Quelles sont les obligations déontologiques des professionnels de l'immobilier ? 2h Immo déontologie

III) La fiscalité de La location meublée professionnelle (LMP) et non professionnelle (LMNP) - 4h Immo

IV) Assurance prévoyance - accident de la vie - dépendance - 2h IAS/DDA

V) Les clés de la communication digitale - 3h Immo - IAS/DDA

VI) Argumenter et conclure - 4h Immo - IAS/DDA

VII) Les taux d'intérêt et les taux d'usure - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

VIII) Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision - 3h Immo - IAS/DDA - IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

IX) Finance durable : les préférences de durabilité du client - 3h IAS/DDA

X) Les garanties en matière de crédit - 2h IOBSP (crédit immobilier et crédit consommation et de trésorerie)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **24 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
7	14	15	7

Pack CGP Expert 2024 - Formation CIF - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6096.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

VI) Actualisation des connaissances des CIF 2024 - 7h

1)Gouvernance produits : Point de vigilance « conventions partenaires »

A)Point de vigilance « conventions partenaires »

B) Nouveaux partenariats

C) Mise à jour – Gouvernance Produits

D)Finance durable

2)Déclaration d'adéquation : Affirmer ou expliquer sa recommandation

Chronologie

A)La formalisation de la recommandation personnalisée via la déclaration d'adéquation

B)Rappels généraux sur les informations, les comparaisons, les références aux performances passées ou futures

C)Expliquer l'adéquation ou Affirmer cette adéquation ?

Conclusion

3)Conflits d'intérêts

A)Agir au mieux des intérêts du client

B)Les attentes des régulateurs en ce domaine ?

C)Identification en amont des conflits d'intérêts, comment procéder ?

D)Politique de gestion des conflits d'intérêts : mesures de prévention des conflits d'intérêts

E)Conflit d'intérêts et rémunération ?

F)Conflit d'intérêts et cadeaux ?

G)Conflit d'intérêts et prestations en nature ?

H)Conflit d'intérêts et gouvernance des instruments financiers

4)Les évolutions intervenues en 2023 impactant les conseillers en investissement financier

A)La recommandation de l'AMF relative au traitement des réclamations

B)L'évolution 2023 impactant les CIF

5)Focus sanctions AMF

6)Se préparer à un contrôle de votre association

A)L'association est chargée de contrôler ses membres… sous le contrôle de l'AMF

B)Objectifs du contrôle de CIF pour l'association professionnelle

C)Le contrôle en pratique

D) Focus sur le code de bonne conduite

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

Formation finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser l'environnement de la finance numérique ;

- connaitre les instruments et les acteurs de la finance numérique ;

- maitriser les opérations liées à la finance numérique ;

- connaitre les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique

- La Blockchain

- La finance décentralisée (DeFi)

- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons

  Les exchanges centralisés et décentralisés

  Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

- Les intermédiaires en biens divers

3/ Les opérations de la finance numérique (5h)

- Les services sur actifs numériques
- Les méthodes de financement : ICO
- Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
- La sécurisation des opérations

4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)

- Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
- Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
- Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
- Fiscalité PP et PM
- La succession

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

Mandataire immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;

- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;

- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.

Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo

- L'investissement immobilier 3h Immo

- L'acquisition de la propriété 2h Immo

- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP

- L'environnement fiscal 3h Immo - IOSBP

- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Eligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 17 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14	15	7

Pack Expert 2024 - IOBSP - IMMO - IAS/DDA

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6097.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 15 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 15 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance, LCB-FT, Gestion de patrimoine particulier**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux obligations de formation annuelle continue.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine, fiscales et financières ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les biais cognitifs en allocation d'actifs - 3h IAS - IOBSP

II) Le pacte dutreil - 4h IMMO - IAS - IOBSP

III) Cartographie des risques de blanchiment - 4h IMMO - IAS - IOBSP

IV) Investissement et transmission via une SARL familiale - 3h IMMO - IAS - IOBSP

V) Les clés de la communication digitale - 3h IMMO - IAS

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **8 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			8

Pack IOBSP - 8h - activités crédit immobilier et crédit consommation

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6095.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- savoir faire face aux difficultés de son débiteur ;

- connaitre les documents obligatoires en matière de crédit immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire du secteur bancaire

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires 4h IOSBP (crédit immobilier) - 1h IOBSP (RAC)

II)Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur 4h IOBSP (crédit immobilier) - 1h (crédit consommation, service de paiement, RAC, autres activités)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 7 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			7

Pack IOBSP - 7h - activité crédit immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6094.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles de l'assurance emprunteur ;

- mettre en place une cartographie des risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaitre le vocabulaire lié à l'activité crédit immobilier

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I)Cartographie des risques de blanchiment 4h IOBSP (crédit immobilier) - 1h (crédit consommation, service de paiement, RAC, autres activités)

II)L'assurance emprunteur 3h IOBSP (crédit immobilier)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Allocations, fiscalité et succession en finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5928.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients

Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients

Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?

Fiscalité PP et PM

La succession

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les acteurs de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les acteurs de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les exchanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les instruments de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les instruments de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée (DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les opérations de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les opérations liées à la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de blanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5963.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de blanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les étapes de la mise en œuvre d'une cartographie des risques

A) Identification des risques

B) Evaluation des risques

II) Définition et mise en place de Mesures de Contrôle

III) Surveillance, suivi et amélioration continue

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Cartographie des risques de corruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5964.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser une cartographie des risque de corruption ;

- maitriser les concepts et principes liés à la cartographie des risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et principales interrogations soulevées par la cartographie anticorruption

II) La détermination (incertaine) de l'objet de la cartographie anticorruption

A) La définition légale

B) La définition de l'AFA

III) La méthodologie générale de la cartographie

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

Crédit à la consommation : les documents standardisés et obligatoires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4525.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux particuliers**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le partipant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit à la consommation.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit à la consommation.

Programme

I) Les documents précontractuels

II) L'offre de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4		4

Crédit immobilier : Les documents standardisés et obligatoires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4517.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Crédit immobilier, Crédits aux particuliers**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les documents obligatoires à fournir en matière de crédit immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;
- et/ou avoir des connaissances sur le crédit immobilier.

Programme

I) La fiche d'information standardisée européenne

II) L'offre de prêt

III) Les autres informations à fournir à l'emprunteur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5966.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de blanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les obligations déclaratives à TRACFIN

A) Objet de la déclaration

B) Portée de la déclaration

C) Sanction du défaut de déclaration

II) L'enquêtes interne / risque opération

A) Les sources de déclenchement d'une alerte

B) Les étapes de l'enquêtes internes

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 4 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Détection des risques de corruption (enquêtes internes)

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5967.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les éléments, indices lui permettant de détecter les risques de corruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Qu'est-ce qu'une enquête interne ?

II) Le cadre juridique de l'enquête interne

III) L'enquête interne

A) Les stratégies d'enquêtes

B) Les questions axiales de l'enquête

C) L'entretien

D) La légalité des preuves

E) Le rapport pénal

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Le mandat de protection future : se protéger et protéger ses clients

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5636.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Patrimoine privé et professionnel**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les règles du mandat de protection future ;

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- maitriser le vocabulaire juridique ;
- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I. Règles générales du mandat de protection future

A) La conclusion du mandat de protection future

B) Mise en œuvre du mandat de protection future

C) Extinction, suspension ou complément du mandat de protection future

II. Protéger son client

III. Se protéger soi-même

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

Le surendettement des particuliers : faire face aux difficultés de son débiteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4521.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Garanties**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les procédures liées au surendettement des particuliers ;

- connaître les mécanismes de prévention du surendettement des particuliers ;

- traiter les situations de surendettement des particuliers.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La prévention du surendettement

II) Les procédures de traitement du surendettement

III) Les conséquences du surendettement pour le créancier

IV) Les conséquences du surendettement pour les sûretés

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

Les différents crédits aux professionnels

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4523.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux professionnels**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les différents crédits proposés aux professionnels.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir des connaissances sur les crédits et la réglementation bancaire.

Programme

I) Les mécanismes de mobilisation de créances

II) Le crédit-bail

III) Les facilités de caisse et les découverts bancaires

IV) Le financement participatif

V) Les délais de paiement

VI) Le compte courant d'associés

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			4

Les entreprises en difficulté : faire face aux difficultés de son débiteur professionnel

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4526.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux professionnels**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les procédures liées aux entreprises en difficulté ;

- connaître les mécanismes de prévention des entreprises en difficulté ;

- traiter les situations relatives aux entreprises en difficulté.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- avoir des connaissances en matière de crédit et de sûretés.

Programme

La prévention des difficultés de l'entreprise

Les procédures du droit des entreprises en difficulté

Les conséquences des difficultés de l'entreprise pour le créancier

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Les stratégies patrimoniales sociétaires

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4091.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers, Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- comprendre des stratégies élaborées d'optimisation de revenus et de transmission (notamment via l'OBO, la fiducie et le Pacte Dutreil), en particulier pour la protection de personnes incapables.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La recherche de liquidités : la vente à soi-même

II) L'optimisation de la transmission

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité antiblanchiment

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6001.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **LCB-FT,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité antiblanchiment ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité antiblanchiment.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le blanchiment, objet du programme de conformité antiblanchiment

A) L'infraction d'origine

B) Le produit de l'infraction

C) Les faits de blanchiment

II) Les mesures du programme de conformité antiblanchiment

A) L'engagement de la direction

B) Evaluation des risques

C) Politiques et procédures

D) Processus de connaissance du client (KYC)

E) Formation et sensibilisation

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **4 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	4	4	4

Programme conformité anticorruption

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6002.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 4 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 4 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 4 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) :** **réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- réaliser un programme conformité anticorruption ;

- maitriser les concepts et principes liés au programme conformité anticorruption.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Définition et intérêts du programme de conformité

II) Les sources du programme de conformité

III) L'objet du programme de conformité

IV) Le contenu du programme de conformité

V) Le contrôle et les sanction du non-respect du programme de conformité

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Découvrir le client et l'accompagner dans sa prise de décision

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5049.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Relation client,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- mettre en œuvre les mécanismes de découverte d'un client,

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

I) La phase de découverte client

II) La phase d'argumentation

III) La phase de conclusion : Reconnaître les signaux d'achat

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

Finance durable : les préférences de durabilité du client

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5569.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Produits financiers, Finance durable,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- prendre en compte les préférences de durabilité du client ;

- maitriser la réglementation liée à la communication et à la commercialisation des produits finance durable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les informations disponible pour le conseiller (comment lire les documents SFDR)

II) Le déroulement questionnaire client (les differents types de questions)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Investissement et transmission via une SARL familiale

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5571.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser le mécanisme de la SARL de famille

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

1. Introduction à la SARL de famille et à la location meublée :

Définition et caractéristiques de la SARL de famille.

Avantages de la location meublée en société.

Conditions pour qu'une SARL soit qualifiée de SARL de famille.

2. Aspects juridiques et fiscaux :

Structure juridique de la SARL de famille.

Régime fiscal applicable

Statuts de loueur en meublé (LMP ou LMNP) et leurs implications fiscales et sociales.

3. Gestion et fonctionnement de la SARL de famille :

Gestion des biens immobiliers dans le cadre de la SARL.

Répartition du capital social et compte courant d'associé.

Transmission du patrimoine et démembrement des titres sociaux.

4. Avantages et inconvénients :

Analyse des avantages tels que la valorisation des immeubles, la responsabilité limitée des associés, et les droits de mutation.

Inconvénients et risques, tels que les coûts de création, les risques locatifs, et la gestion de la trésorerie.

5. Études de cas et exemples pratiques

Présentation d'exemples concrets

Stratégies d'optimisation dans des situations spécifiques.

6. Conclusion et perspectives

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

L'assurance emprunteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3212.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de l'assurance emprunteur et les différents risques couverts.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

L'obligation d'information à la charge du professionnel

L'encadrement des critères imposés par le prêteur en matière de "niveau de garantie équivalent"

Les risques garantis par le contrat d'assurance de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le cadre juridique de la protection des personnes vulnérables

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5539.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Particuliers,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les différents régimes d'incapacité et les acteurs de la protection ;

- Déterminer les règles applicables à chaque types d'actes et les sanctions en cas d'irrégularités.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La notion d'incapacité

II) Incapacité et gestion de patrimoine : les enjeux

III) La classification des actes patrimoniaux

IV) Les acteurs de la protection

V) Les sanctions attachées aux actes irréguliers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	3	3	3

Le pacte dutreil

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5046.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les règles du pacte Dutreil.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les différents montages

II) Application concrète

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		3	3

Les biais cognitifs en allocation d'actifs

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5579.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 3 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les principaux biais cognitifs et leur impact en allocation d'actif.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en allocation d'actif ;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

INTRODUCTION

SECTION 1. le biais de confirmation

SECTION 2. le biais de Momentum

SECTION 3. le biais d'aversion au risque

SECTION 4. le Biais de disposition

SECTION 5. le biais d'excès de confiance en soi

SECTION 6. le biais de status quo

CONCLUSION GENERALE

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 3 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			3

Les garanties et le droit des entreprises en difficulté

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4527.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 3 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 3 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 3 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 3 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 3 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux professionnels**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître les conséquences du droit des entreprises en difficulté sur les garanties.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- avoir des connaissances en matière de crédit et de sûretés.

Programme

Les garanties et les procédures de conciliation et de mandat ad hoc

Les garanties et les procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaires

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

Crédit consommation : les mesures de la loi Lagarde et les garanties

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5763.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les principales mesures de la loi Lagarde régissant le crédit à la consommation,

- connaitre les principales garanties applicables pour ce type de prêt.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés.

Programme

I) Les mesures relatives à l'emprunteur

A) L'obligation de vérifier la solvabilité de l'emprunteur

B) Le surendettement des particuliers

II) Les mesures relatives au crédit

A) L'encadrement de la publicité en matière de crédit

B) Les crédits renouvelables

C) Le délai de rétractation

D) L'assurance emprunteur

III) Les garanties

A) Le gage

B) Le cautionnement

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

Démarchage bancaire et financier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3279.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Réglementation**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître précisément le périmètre de la réglementation relative au démarchage bancaire et financier ainsi que les personnes habilitées à l'exercer et ses conditions d'exercice ;

- appréhender les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client et les sanctions encourues en cas de non-respect de celles-ci.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir une connaissance générale de l'activité de démarchage et des secteurs bancaire et financier ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les conditions d'accès à l'activité de démarchage bancaire et financier

II) Les obligations légales du démarcheur à l'égard de son client

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		2	2

Finance durable : se repérer dans les différents labels

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5570.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurances divers : 2 heures**
- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance durable,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- distinguer les différents labels proposés en matière de finance durable.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

Introduction

- la notion de durabilité

- le concept de finance durable

- la mise en place du cadre réglementaire européen

- la commercialisation des produits financiers durables

I/ A la recherche de signes distinctifs

- état des lieux = profusion d'offres de produits « ESG » ou « ISR » ou « durables »

- difficultés à distinguer ce qui est durable de ce qui ne l'est pas

- le danger de la communication autour des intitulés des fonds

- la concurrence des non labels (articles « 8 » et « 9 » SFDR)

- la grande quantité de labels présents sur le marché domestique comme international

- concurrence entre les labels

II/ A la recherche du label pertinent

- les détenteurs des labels : critère pertinent ?

- le référentiel du label : cœur du système

- les exclusions

- la méthodologie

- la révision

- la gouvernance

Conclusion : les labels permettent-ils d'orienter l'épargne vers les fonds durables ?

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

L'affacturage

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5576.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Crédit aux professionnels,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les règles générales de l'affacturage.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La notion d'affacturage

II) Les acteurs, les avantages et les risques

III) Le mécanisme de l'affacturage

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

Le crédit immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_3211.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédit aux particuliers, Crédit immobilier,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître le régime juridique de la publicité relative à une offre de prêt et de l'offre de prêt ;

- maîtriser les obligations résultant du contrat de prêt immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Le périmètre d'application du dispositif protecteur

II) Les obligations précontractuelles du prêteur

III) L'exécution du contrat de prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

Le regroupement de crédit

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5563.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
  - **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- ✓ **Thématique(s) : Crédits aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les caractéristiques du regroupement de crédit ;

- Maîtriser les droits et les obligations des parties à l'opération de regroupement de crédit ;

- Informer l'emprunteur dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir des connaissances sur les notions du droit bancaire.

Programme

I) La réglementation du regroupement de crédit

II) L'information de l'emprunteur

III) Les droits et obligations

A) De l'emprunteur

B) Du prêteur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

Les garanties en matière de crédit

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5566.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Garanties, Crédits**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences règlementaires de formation annuelle continue ;

- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir des connaissances en droit bancaire, en matière de crédit et de sûretés.

Programme

I) Les sûretés personnelles

A) Notions

B) Limites

II) Les sûretés réelles

A) Notions

B) Limites

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

Les taux d'intérêt et les taux d'usure

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5567.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Crédits**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les notions de taux d'intérêt et d'usure ;

- Maîtriser les règles et les actualités des taux d'intérêts et d'usure.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir une connaissance du vocabulaire bancaire.

Programme

I) Taux d'intérêt et taux d'usure : notions

II) La réglementation du taux d'intérêt et du taux d'usure

III) Taux d'intérêt et taux d'usure : actualités

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **2 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			2

Regroupement de crédit et information de l'emprunteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_6003.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**

✓ **Thématique(s) :** **Crédits aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les règles liées à l'information de l'emprunteur dans le cadre d'un regroupement de crédit.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances sur le regroupement de crédit et les notions du droit bancaire;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) L'information précontractuelle

II) L'information lors de la remise du contrat de prêt

III) L'information pendant le prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 2 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	2		2

Transmettre l'entreprise sociétaire par le biais de la holding

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4098.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 2 heures**
- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 2 heures**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 2 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 2 heures**

✓ **Thématique(s) : Gestion du Patrimoine Professionnels, Transmission du patrimoine,**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les principes des montages LBO (Leverage Buy Out).

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Présentation générale

II) Application concrète

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 1 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

Crédit consommation et information de l'emprunteur

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5965.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaître la réglementation relative à l'information de l'emprunteur dans le cadre d'un crédit consommation.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances sur le crédit consommtion et les notions du droit bancaire;
- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) L'information précontractuelle

II) L'information lors de la remise du contrat de prêt

III) L'information pendant le prêt

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 1 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

La typologie des services de paiement

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5564.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**

✓ **Thématique(s) :** **Services de paiement**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître la réglementation en vigueur des services de paiement ;

- Maîtriser les droits de la clientèle en matière de services de paiement.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié au domaine des services de paiement ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) La réglementation en vigueur (DSP2…)

II) Tour d'horizon des services de paiement

III) Les droits de la clientèle

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 1 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

Le crédit consommation

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5562.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Crédit consommation et de trésorerie : 1 heure**
- **IOBSP : Regroupement de crédits / RAC : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Crédits aux particuliers**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître les caractéristiques du crédit à la consommation ;

- Maîtriser les droits et les obligations des parties à l'opération de crédit à la consommation ;

- Informer l'emprunteur dans le respect de la réglementation en vigueur.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur ;

- et/ou avoir des connaissances sur les notions du droit bancaire.

Programme

I) Les caractéristiques du crédit à la consommation

II) L'information de l'emprunteur

A) La publicité

B) Précontractuelle

C) L'offre de prêt

III) Les droits et obligations

A) De l'emprunteur

B) Du prêteur

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 1 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
			1

Les droits de la clientèle en matière de services de paiement

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_5565.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IOBSP : Fourniture de Services de paiement : 1 heure**

✓ **Thématique(s) :** **Services de paiement**

Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Informer son client avant et pendant l'exécution du service de paiement en conformité avec la réglementation en vigueur ;

- Connaître les droits de la clientèle en matière de services de paiement.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- connaître le vocabulaire lié au domaine des services de paiement ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) L'information du client

A) L'information pré-contractuelle

B) L'information en cours d'exécution

II) La convention de service de paiement

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formations Métiers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **30 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

Les fondamentaux du métier de CGP

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4982.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
- ✓ **Thématique(s) :** **Réglementation**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- connaitre les obligations réglementaires liées à la profession de CGP ;

- comprendre les procédures à mettre en place pour respecter les obligations réglementaires.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances en gestion de patrimoine ;

- et/ou être soumis aux exigences de la formation annuelle continue selon la réglementation en vigueur.

Programme

I) Les bases juridiques de la gestion de patrimoine :

A) Les régimes matrimoniaux-PACS-concubinage

B) Les donations

C) Les successions

D) Le dispositif Pinel

E) LMP/LMNP

F) Les revenus fonciers et le traitement du déficit

G) L'assurance vie

H) Le PER

I) Les contrats collectifs de prévoyance et de santé au profit des salariés

II) DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CGP

A) Qu'est-ce qu'un CGP

B) L'environnement réglementaire

- Les différents statuts du CGP

- Différentes catégories pour les statuts IAS et IOBSP
- Exercer en qualité d'intermédiaire en assurance, de conseiller en investissement financier, d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
- Liste des dirigeants devant répondre des conditions d'accès aux activités visées par l'immatriculation au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance
- Spécificité Code NAF
- Conditions d'honorabilité et d'exercice pour les dirigeants et salariés exerçant l'une des activités concernées par le statut de CGP
- Conditions de capacité professionnelle
- Focus sur la capacité professionnelle des IOBSP exerçant l'activité IAS à titre accessoire :
- Obligations annuelles

C) Formation continue

- Focus sur la CJA

III) LA MEDIATION

IV) LA REFORME DU COURTAGE

V) GESTION DU PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

VI) LES DIFFERENTS PARCOURS REGLEMENTAIRES

VII) LCB-FT

VIII) LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE - ASSURANCE

IX) LES MENTIONS OBLIGATOIRES

X) ARCHIVAGE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS

XI) PLAN DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE (PCA)

XII) LIEN UTILES

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
	14		7

Mandataire immobilier

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4021.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IMMOBILIER/LOI Alur : 14 heures**
- **IOBSP : Crédit immobilier : 7 heures**

✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maîtriser des connaissances essentielles à l'environnement de l'immobilier (réalisation de transactions immobilières en vente et location) ;

- établir un dossier financier d'acquisition de biens immobiliers, conseiller un client en matière d'acquisition immobilière ;

- maîtriser la dimension fiscale de l'investissement immobilier.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des connaissances générales en droit immobilier et en fiscalité.

Programme

- Environnement juridique des activités immobilières 2h Immo

- L'investissement immobilier 3h Immo

- L'acquisition de la propriété 2h Immo

- Le financement de l'investissement immobilier 2h Immo - IOBSP

- L'environnement fiscal 3h Immo - IOSBP

- Le cadre réglementaire et la gestion du bien 2h Immo - IOBSP

(Eligibilité : IMMO = 14h ; IOBSP = 7h)

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 1 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

Démarchage bancaire et financier pour compte de CIF

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_4893.html

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

connaitre les principales règles incombant au CIF en matière de démarchage bancaire.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions relatives au conseil en investissement financier.

Programme

I) Notion de démarchage banciare et financier

A) Présentation générale

B) Personnes concernées

C) Dérogations/exclusions

D) Interdictions

II) Notion de démarchage bancaire et financier pour compte de CIF

A) Définition

B) Notion de démarcheur bancaire et financier

C) Carte de démarcheur

D) Absence de registre

E) Missions du démarcheur bancaire et financier pour compte de CIF

F) Obligations du démarcheur bancaire et financier

G) Informations à fournir au client

H) Récapitulatif du processus de démarchage

I) Sanctions

J) Responsabiité civil

AMF

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **180 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

Livret CIF (ORIAS) et examen AMF*

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_CIF-AMF_5904.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
- ✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers

- connaître l'ensemble de l'environnement technique et réglementaire de l'activité.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir des notions relatives aux services et aux marchés financiers ;

- connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

Programme

Livret de formation CIF 150 h :

Module 1 : Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers

Le statut de Conseiller en Investissements Financiers

Les instruments financiers

La supervision des Conseillers en Investissements Financiers

Module 2 : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers

Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers

Les services d'investissement

Le régime de l'offre au public de titres financiers

Les différents types de risques

Module 3 : Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers

Confidentialité, protection des données personnelles, enregistrement et conservation des données

La connaissance et l'évaluation du client

L'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé

L'information du client

Module 4 : Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers

Les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement

La règlementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le traitement des réclamations clients

Module 5 : La gouvernance des instruments financiers

Examen AMF 20h :

1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
3. Sécurité financière : lutte contre le Blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
4. Réglementation "Abus de marché"
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
6. Relation avec les clients
7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques
8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers
9. Fonctionnement et organisation des marchés
10. Post-marché et infrastructures de marché
11. Emissions et opérations sur titres
12. Bases comptables et financières

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 30 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

Examen AMF* - Formation

Lien d'achat :
https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_Membres_3942.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
- ✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

L'objectif de cette réglementation est de s'assurer que les personnes concernées:

- ont une connaissance minimale de l'environnement réglementaire, des textes, des usages et des pratiques de marché, ainsi que des produits et services financiers ;

- disposent d'une culture et d'un vocabulaire communs ;

- peuvent répondre de façon appropriée aux questions des épargnants ;

- et, le cas échéant, les orienter vers des personnes plus expertes.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- appartenir à l'une des trois grandes catégories de personnes suivantes :

1) celles qui, chez les prestataires de services d'investissement, y compris les sociétés de gestion de portefeuille, informent ou conseillent des clients en vue de transactions sur instruments financiers,

2) celles qui, pour les mêmes prestataires, exercent des fonctions clés déterminées sur les marchés financiers et/ou dans les relations avec les investisseurs,

3) les conseillers en investissements financiers, CIF personnes physiques, dirigeants et salariés de CIF personnes morales, dès lors que ces salariés délivrent des conseils en investissement à la clientèle.

Programme

1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements

3. Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos

4. Réglementation "Abus de marché"

5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client

6. Relation avec les clients

7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques

8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers

9. Fonctionnement et organisation des marchés

10. Post-marché et infrastructures de marché

11. Emissions et opérations sur titres

12. Bases comptables et financières

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 10 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP

Examen AMF Finance Durable* - Formation

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_CNCEF_AMF-Durable_5163.html

- ✓ **Catégorie(s) :**
- ✓ **Thématique(s) :**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- disposer d'une culture générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable,

- comprendre les concepts essentiels du cadre institutionnel et économique de la finance durable,

- acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de collecter les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- avoir de l'appétence pour le domaine de la finance, et plus particulièrement pour la finance durable.

Programme

1) La finance durable et les principales notions

2) Le cadre réglementaire français et européen

- L'harmonisation et l'accroissement de la transparence

- La durabilité des activités d'un point de vue environnemental

- L'impact sur la réglementation européenne et française existante

3) Les entreprises et les acteurs non financiers : les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

4) Les approches extra financières dans le domaine de la gestion d'actifs

5) La commercialisation des produits liés à la finance durable

CATALOGUE DE FORMATIONS

FINANCE NUMERIQUE

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : 20 h

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		4	4

Formation finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5924.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 4 heures**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 4 heures**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 4 heures**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser l'environnement de la finance numérique ;

- connaitre les instruments et les acteurs de la finance numérique ;

- maitriser les opérations liées à la finance numérique ;

- connaitre les règles relatives à la fiscalité et la succession en matière de finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

1/ Les instruments de la finance numérique (5h)

- Genèse de la finance Numérique

- La Blockchain

- La finance décentralisée (DeFi)

- Les différents types d'actifs sur blockchain

2/ Les acteurs de la finance numérique (5h)

- Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

- Les régulateurs

- Les émetteurs et souscripteurs de jetons

  Les exchanges centralisés et décentralisés

  Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

- Les intermédiaires en biens divers

3/ Les opérations de la finance numérique (5h)

- Les services sur actifs numériques
- Les méthodes de financement : ICO
- Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)
- La sécurisation des opérations

4/ Allocations, fiscalité et succession (5h)

- Comment mettre en place une stratégie de diversification sur actifs numériques pour vos clients
- Sécurité et conservation des actifs numériques de vos clients
- Comment intégrer les actifs numériques dans un bilan patrimonial ?
- Fiscalité PP et PM
- La succession

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les acteurs de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5926.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les acteurs de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les PSAN/PSCA/CASP ou prestataires de services sur actifs numériques

Les régulateurs

Les émetteurs et souscripteurs de jetons

- Les exchanges centralisés et décentralisés
- Les organisations autonomes décentralisées (DAO)

Les intermédiaires en biens divers

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les instruments de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5925.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les instruments de la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Genèse de la finance Numérique

La Blockchain

La finance décentralisée (DeFi)

Les différents types d'actifs sur blockchain

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Formation

Durée : **5 h**

Statut(s) éligible(s) :

CIF	IMMO	IAS	IOBSP
		1	1

Les opérations de la finance numérique

Lien d'achat : https://2023.cncef.mesformations.fr/catalogue/2024_Cncef_5927.html

✓ **Catégorie(s) :**

- **IAS/DDA : Assurance de personnes : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurance de biens et de responsabilité / IARD : 1 heure**
- **IAS/DDA : Assurances divers : 1 heure**
- **IOBSP : Autres activités : Epargne / Crédit Professionnel etc : 1 heure**

✓ **Thématique(s) : Finance numérique**

Objectifs

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- maitriser les opérations liées à la finance numérique.

Prérequis

Préalablement à cette formation, le participant devra :

- aucun prérequis obligatoire, néanmoins un niveau licence / master ou l'obtention de l'examen AMF* ou des connaissances préalables en finance sont un plus pour suivre la formation (*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF.)

Programme

Les services sur actifs numériques

Les méthodes de financement : ICO

Les outils de la Finance décentralisée (DeFi)

La sécurisation des opérations

Les parcours diplômants JurisCampus

POST BAC +5

85% de réussite

Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine - 190h

Mention Juriste du Patrimoine

Formation **inédite** et complémentaire de celles enseignées au sein des Masters 2 de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine

E-learning & séminaires

1 session par an : **Septembre**

BAC +5 RNCP 7

66% de réussite

Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine - 300h
Executive Master Gestion et Allocation d'Actifs Patrimoniaux - 256h
Executive Master Patrimoine Professionnel et Gestion Privée - 307h
Executive Master Droit et Gestion Internationale du Patrimoine - 297h

Niveau Expertise de l'institut Executive Master en Gestion de Patrimoine

100% à distance ou E-learning & présentiels
1 session par an : **Septembre / Octobre**

BAC +4 RNCP 6

71% de réussite

Conseiller en Gestion de Patrimoine - 500h

Niveau Maîtrise de l'institut

100% à distance ou E-learning & présentiels
Présentiels sur Toulouse
2 sessions par an : **Avril et Octobre**

Module préparatoire

BAC +2

100% de réussite

Assistant en Gestion de Patrimoine - 330h

Niveau Brevet Supérieur en Investissement et Patrimoine

3 spécialités au choix :

- Négociation immobilière
- Développement commercial
- Gestion de cabinet

100% E-learning
Entrée et sortie permanente

BAC
PREPA CGP

Capacité en Investissement et Patrimoine - 65h

La Capacité en Investissement et Patrimoine aborde des thématiques générales de la gestion de patrimoine.

100% E-learning
Entrée et sortie permanente

NOS FORMATIONS SONT ÉLIGIBLES AUX FINANCEMENTS

Examen AMF* et examen AMF Finance durable**

Préparations et examens à distance

*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF
**Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF. Certification n° FD-4 du 28/09/2021

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024

Pour suivre vos formations en ligne, connectez-vous sur https://2023.cncef.mesformations.fr/
Conditions générales de vente disponibles sur le site
Catalogue non contractuel à jour 03/2024